

Options proposées en 4^e, 5^e et 6^e années de l'enseignement technique de qualification

L'enseignement technique de qualification (TQ) est dispensé dans notre école pour les élèves du 3^e degré. Un « Certificat d'enseignement secondaire supérieur » (CESS) est délivré à l'élève qui réussit sa 6^e année TQ. Un Certificat de qualification (CQ) est délivré à l'élève au terme de sa 6^e TQ.

Les options organisées au sein de l'établissement sont :

- Tourisme
- Secrétariat

Technique de qualification – option « Tourisme »

4^e, 5^e et 6^e Agent(e) en accueil et tourisme

Cours	4 ^{ème} tourisme	5 ^{ème} tourisme	6 ^{ème} tourisme
Éducation à la citoyenneté	1	1	1
Cours philosophique	1	1	1
Français	4	4	4
Néerlandais	4	4	4
Anglais	2	2	2
Espagnol	/	2	2
Mathématiques	2	2	2
Histoire	1	1	1
Géographie	1	1	1
Sciences	2	2	2
Education économique et sociale	/	2	2
Economie	3	/	/
Histoire de l'art	/	1	1
Géographie touristique	2	1	1
Bureautique	7	2	2
Organisation des entreprises du tourisme	/	5	5
Techniques d'accueil et de communication en entreprise	/	1	1
Education physique	2	2	2

En 4^{ème}, stage une semaine. En 5^{ème}, stage de deux semaines.
En 6^{ème}, stage de quatre semaines.

- Comme l'intitulé de la section l'indique, l'objectif final de ces études est de former des agents de voyages.
- Le contenu du programme de la 5e concerne essentiellement l'industrie du tourisme dans l'économie, la connaissance des organismes publics, le fonctionnement des entreprises commerciales (Agences et TO) ainsi que de la vente et l'après-vente des voyages à forfait.
- Le programme de la 6e aborde, quant à lui, l'hébergement et les transports (aérien, maritime, ferroviaire et routier). À cela s'ajoute la tarification de chaque mode.
- Les élèves seront amenés, en outre, à utiliser des programmes spécifiques aux réservations (GDS), l'informatique étant ici un outil et non une fin en soi.
- Stages : 15 jours pour les 5TO et 1 mois pour les 6TO, en agences de voyages.
- À l'issue de la 6e, l'élève présentera un travail pour l'obtention d'un diplôme de qualification. Il rencontrera de nouvelles matières spécifiques à la section (bureautique, géo touristique, histoire de l'art et organisation des entreprises

Technique de qualification – option « Secrétariat »

4^e, 5^e et 6^e Agent(e) en accueil et tourisme

Cours	4 ^{ème} tourisme	5 ^{ème} tourisme	6 ^{ème} tourisme
Éducation à la citoyenneté	1	1	1
Cours philosophique	1	1	1
Français	4	4	4
Néerlandais	4	4	4
Anglais	2	2	2
Espagnol	/	2	2
Mathématiques	2	2	2
Histoire	1	1	1
Géographie	1	1	1
Sciences	2	2	2
Education économique et sociale	/	2	2
Economie	3	/	/
Histoire de l'art	/	1	1
Géographie touristique	2	1	1
Bureautique	7	2	2
Organisation des entreprises du tourisme	/	5	5
Techniques d'accueil et de communication en entreprise	/	1	1
Education physique	2	2	2

En 4^{ème}, stage une semaine. En 5^{ème}, stage de deux semaines.
En 6^{ème}, stage de quatre semaines.

- La formation se déroule sur 2 années avec des cours pratiques de secrétariat et de bureautique pour un total de 10 h/semaine.
À la fin de la 6e, un certificat de qualification « Technicien de bureau » est attribué à l'élève suite aux 4 épreuves de qualification (2 épreuves en 5e et 2 en 6e).
- Les compétences développées lors de cette formation sont :
 - Saisir des lettres, notes de service, comptes-rendus, tableaux ;
 - Mise en page de textes, documents divers ;
 - Traitement du courrier, classement, prise de notes ;
 - Accueil des visiteurs ;
 - Réception et émission d'appels téléphoniques en français et en langues étrangères ;
 - Élaboration de plannings, organisation de déplacements et de réunions ;
 - Utilisation des TIC.
- Les logiciels de bureautique utilisés sont : WORD, EXCEL, ACCESS, POWERPOINT, PUBLISHER. La grille horaire comprend des cours généraux et les cours économiques et pratiques suivants :
 - Éducation économique et sociale ;
 - Documents commerciaux ;
 - Économie financière ;
 - Comptabilité générale ;
 - Organisation de l'entreprise.
- En 6e année, un stage de 4 semaines est organisé afin de permettre d'initier l'élève, par la pratique, à la vie professionnelle.
- Diplômes délivrés :
 - CESS ;
 - CQ6, certificat de qualification de 6e année de l'enseignement secondaire supérieur ;
 - L'option permet aisément une entrée dans la vie professionnelle et laisse des possibilités de choix pour les études supérieures.